

# EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAULQUEMONT

*Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,  
cet espace est réservé à l'expression des groupes d'élus du Conseil Municipal de FAULQUEMONT.  
Les textes publiés dans ce cadre s'engagent par leurs auteurs.*

---

# Liste

## “Toute la différence”



La presse locale ne s'intéressant plus à nos conseils municipaux depuis fort longtemps, il ne reste plus que cette page et le périodique Le Herisson, qui je vous le rappelle n'est distribué qu'aux seuls abonnés, pour vous informer sur ce que vos élus ne veulent pas que vous sachiez.

A l'ordre du jour du dernier conseil municipal :

Convocation du maire BIANCHIN devant le Tribunal Correctionnel de METZ : il sera juge pour atteinte à la liberté d'accès ou à l'égalité d'accès des candidats, en d'autres termes, pour délit de favoritisme. Alors qu'il demandait à bénéficier de la protection fonctionnelle, j'ai interpellé le maire BIANCHIN ainsi : « vous avez déclaré à la presse « n'avoir rien à vous reprocher, vous sentir très tranquille ». Quel sens ont donc pour vous les mots « honneur, fierté » que vous utilisez dans vos discours ? Lorsqu'on se dit innocent, ce que je vous souhaite, ne devrait-on pas avoir l'amour-propre, la cohérence, la décence de défendre son honneur bafoué sans demander, quand bien même cela vous serait permis, de faire prendre en charge par d'autres vos frais d'avocat ? ». J'ai également sollicité madame LOUIS, 1<sup>ère</sup> adjointe, afin que la commune se porte partie civile dans l'intérêt des faulquinoises et des faulquinois. A suivre.

Approbation de la gestion communale du maire : avant qu'ils ne se prononcent, j'ai informé les élus de pratiques nommées « saucissonnage » déjà dénoncées plusieurs fois dans le Herisson. Malgré les deux exemples que j'ai présentés à l'appui, les élus, sauf 2 abstentions et 2 contres, ont donné quitus de sa gestion au maire. Le « C'est tout » méprisant du rapporteur de ce point, Victor Michel, à la fin de ma remarque, aurait-il rassuré ces élus ? Toujours est-il que des personnes du public s'interrogent encore de « l'utilité de tous ces beni-oui-oui » (sic).

Suppression du bus scolaire pour les maternelles et primaires : un collectif de parents contestant cette mesure a adressé une lettre au maire BIANCHIN, avec copie au conseiller BOURNINE, lesquels n'ont pas abordé le sujet. L'ayant moi-même reçu, j'ai évoqué celle-ci à leur place en précisant que, contrairement à ce que le maire écrivait aux parents, sa décision était illégale, puisque n'ayant pas reçu ce pouvoir du conseil municipal. Dans un article paru dans la presse, le maire BIANCHIN a confirmé cette illégalité en avouant que sa décision n'était pas actée.

Encore une chose. Pour des raisons d'économies, j'avais demandé aux élus de revoir « leurs salaires » à la baisse. Demande rejetée : Il s'avère donc qu'il est plus facile de faire des économies sur le dos des parents en supprimant les bus scolaires ou sur celui des faulquinois, en augmentant une nouvelle fois les impôts : + 3 % au mois d'avril. L'année dernière, le président de la commission « Finances » Victor Michel indiquait que l'augmentation des impôts n'avait coûté « que » 30 € de plus à chaque contribuable.

On peut lire le courrier des parents ainsi que mes interventions dans le compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2016 (site internet de la commune). Le Herisson, abonnement : 06 77 51 85 64.

Patrick BONNET, dont le seul objectif est l'intérêt des Faulquinois...

Mail : leherissonexpressionsfaulquinoises@outlook.fr

Patrick BONNET

*Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,  
cet espace est réservé à l'expression des groupes d'élus du Conseil Municipal de FAULQUEMONT.  
Les textes publiés dans ce cadre n'engagent que leurs auteurs.*